



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement, de l'Aménagement et  
des Transports d'Île-de-France

# DRIEAT Île-de-France

**L**a direction régionale et interdépartementale de **l'environnement**, de **l'aménagement** et des **transports** d'Île-de-France est un service déconcentré des ministères chargés des politiques de transition écologique, d'aménagement du territoire et des transports.



# Nos missions



## Accompagner les territoires vers une transition écologique et un développement durable

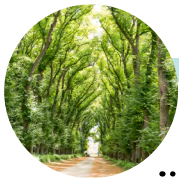
La DRIEAT porte les **politiques publiques de l'État en matière de planification et d'aménagement durable**. Elle contribue à l'intégration des enjeux environnementaux, de mixité fonctionnelle et sociale, de qualité urbaine, d'équilibre habitat-emploi dans les documents de planification et les projets d'aménagement structurants. Elle promeut une gestion économe de l'espace.

Elle veille à la cohérence de l'urbanisation avec l'offre de mobilité.

Elle instruit les permis de construire État et les demandes d'agréments pour les locaux d'activités. Elle programme et suit les moyens consacrés par l'État aux **grands projets d'aménagement et à l'action des établissements publics foncier et d'aménagement franciliens**.

Elle porte la politique de l'État en matière de construction durable et de rénovation du bâti tertiaire.

La DRIEAT examine et autorise les projets susceptibles d'impacter l'environnement et rédige, pour l'**autorité environnementale**, les avis et décisions sur les projets et documents d'urbanisme mis à disposition lors des enquêtes publiques.



## Protéger et préserver les ressources, les espaces et les espèces

La DRIEAT est chargée de la **préservation et de la mise en valeur du patrimoine naturel et de la biodiversité, des sites classés et inscrits, des paysages et du cadre de vie**. Elle délivre les permis de commercialisation des espèces menacées et les dérogations à l'interdiction de destruction des espèces protégées.

Dans le domaine de l'eau, elle est chargée de la mise en œuvre de la réglementation territoriale et de la **protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**. Elle exerce la police de l'eau pour Paris et la petite couronne et sur les grands axes fluviaux.

Elle assure le rôle de DREAL de bassin pour le bassin Seine-Normandie.



## Assurer la sécurité des transports

La DRIEAT **veille au respect des réglementations des transports routiers, fluviaux et guidés**, et dialogue avec les secteurs professionnels. Elle délivre les autorisations d'exercer pour les professions réglementées du transport routier de marchandises et de personnes.

La DRIEAT définit et applique les orientations régionales de la politique de l'éducation et de la sécurité routières et de sécurité de la circulation sur les eaux intérieures.

Elle assure la **délivrance des permis de conduire de véhicules routiers** et la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules routiers. Elle réalise toutes les étapes de contrôles des bateaux pour délivrer les titres associés.

La DRIEAT participe à l'**établissement des règles de circulation sur la route et des règles de navigation sur le fleuve ainsi qu'à leur contrôle**. Elle délivre des autorisations de circulation spécifiques. Elle observe et analyse l'accidentalité des réseaux routiers et fluviaux.



## Prévenir les risques, les nuisances et les pollutions

La DRIEAT prévient et réduit les **risques technologiques, naturels** (inondations, risques liés aux cavités...) et lutte contre les **pollutions de l'air et de l'eau, et les nuisances sonores**.

Elle a en charge la surveillance, la prévision des crues et l'information sur **Vigicrues**.

Elle dirige les missions de l'**inspection des installations classées pour l'environnement (ICPE)**.

Elle intervient pour l'**approvisionnement et l'efficacité énergétiques** et soutient le **développement des énergies renouvelables**. Elle planifie les actions contre la **pollution atmosphérique**. Elle porte les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.



## Améliorer les mobilités durables

La DRIEAT assure la mise en œuvre de la politique de mobilité de l'État, et notamment le pilotage du **volet mobilité du Contrat de Plan État-Région (CPER)** pour le compte du Préfet de région.

Elle accompagne la réalisation du **Grand Paris des transports**, projet de modernisation et d'extension des transports collectifs en Île-de-France, à réaliser d'ici 2030.

La DRIEAT pilote la **stratégie régionale de l'État en matière de fret et de logistique** et contribue au développement des mobilités durables et actives en favorisant le développement du **réseau cyclable francilien**.



## Entretenir, exploiter et moderniser le réseau routier national

La DRIEAT, au travers de sa Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) **entretient le patrimoine routier national francilien** (1100 km de routes et autoroutes, 1950 ouvrages d'art, 25 tunnels). Elle rénove les chaussées, maintient à niveau les équipements de la route tout en veillant à la bonne visibilité du réseau et à sa propreté.

Elle **exploite ce réseau maillé pour assurer le meilleur service quotidien aux usagers et optimiser les conditions de circulation**, en assurant la protection lors d'accidents ou pour permettre des travaux, tout en informant les usagers et en assurant les conditions de sécurité dans les tunnels, et viabilise l'accès au réseau en cas de neige ou verglas.

Elle **aménage et modernise le réseau routier pour l'adapter aux nouvelles mobilités et aux évolutions technologiques et territoriales** en développant des voies réservées aux transports en commun, au covoiturage et en protégeant les riverains des nuisances liées à la circulation. Elle accompagne également les projets d'aménagement en interface avec le réseau routier national, contribuant ainsi au développement des territoires.

En tant que gestionnaire routier, la DiRIF œuvre pour une meilleure intégration de la route à l'environnement, en réduisant les nuisances sonores, en supprimant les produits phytosanitaires pour l'entretien des abords du réseau routier, en développant la rénovation durable des chaussées, en luttant contre la pollution lumineuse, et en agissant pour la propreté des routes.

# Nos chiffres clés

**400 000 m<sup>2</sup>**

de bâtiments publics rénovés énergétiquement grâce au Fonds vert, en 2024.



**20 %**

du territoire protégé par une inscription dans les sites classés ou inscrits.

**115**

réseaux de chaleur qui alimentent 1,1 million de logements.

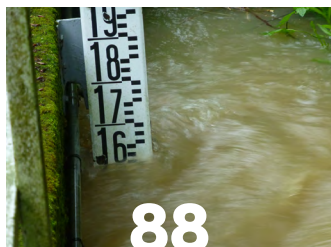


**217**

masses d'eau dont seulement 20 % en bon état écologique.

**100**

projets d'aménagement financés par le Fonds friche, en 2023-2024.



**88**

stations de mesures alimentent les prévisions Vigicrues.

**600**

contributions, environ, aux avis de l'autorité environnementale, par an.



**10 000**

installations classées pour la protection de l'environnement dont 80 Seveso.

**3 milliards**

dont plus de 2,5 milliards pour les transports collectifs, financés par l'État, dans le cadre du CPER 2023-2027.

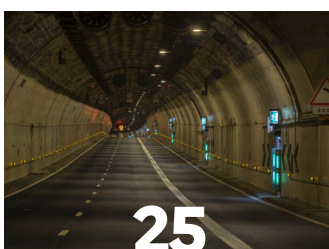


**1 100**

km d'autoroutes et routes nationales.

**350 000**

candidats au permis de conduire à accueillir en Île-de-France, par an.



**25**

tunnels de plus de 300 mètres.

Système de management de la qualité,  
la DRIEAT est certifiée  
**ISO 9001 : 2015**



**L**a DRIEAT est un service de l'État en Île-de-France, dont la raison d'être est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Franciliens pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures, et bâtir une Île-de-France plus résiliente et attractive.

Elle met en œuvre, aux différentes échelles, les politiques publiques de l'environnement, de l'aménagement et des transports, en s'appuyant sur son expertise technique et sa connaissance approfondie des enjeux locaux. Elle intervient en lien avec les autres services de l'État et en partenariat avec les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les acteurs économiques et les associations.

Elle porte une vision intégrée, pour l'Île-de-France, des enjeux de transition écologique et de cohésion territoriale au service d'un développement équilibré.



# Notre organisation

## Nos principales implantations

### Direction

- Cabinet
- Service communication
- Mission sécurité-défense

21-23 rue Miollis  
75015 PARIS  
Tél : 01 40 61 80 80

### Services régionaux

Secrétariat  
général (SG)

Service  
accompagnement  
et pilotage  
(SAP)

Service du  
numérique  
(SNUM)

Connaissance et  
développement  
durable (SCDD)  
chargé de l'évaluation  
environnementale

Politique des  
transports  
(SPoT)

Sécurité des  
transports et  
des véhicules  
(SSTV)

Prévention des  
risques (SPR)

Aménagement  
durable (SAD)

Politiques et  
police de l'eau  
(SPPE)

Nature et  
paysage (SNP)

Énergie et  
bâtiment  
(SEB)

### Direction des routes (DiRIF)

- Mission communication
- Mission qualité et contrôle interne
- Mission de la politique et des moyens d'exploitation (MIPOLEX)

15-17, rue Olof Palme  
94046 CRÉTEIL Cedex  
Tél : 01 46 76 87 00

Secrétariat  
général délégué  
(SGD)

15-17 rue Olof Palme  
94046 CRÉTEIL cedex

Service du  
trafic et des  
tunnels (STT)

79c avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny  
94000 CRÉTEIL

Service de  
la gestion  
patrimoniale du  
réseau (SGPR)

79b avenue du Maréchal  
de Lattre de Tassigny  
94000 CRÉTEIL

Service de la  
modernisation  
du réseau (SMR)

21-23 rue Miollis  
75015 PARIS

### Arrondissements de gestion et d'exploitation de la route (AGER)

AGER Nord

1 rue du Bec à Loué  
93200 SAINT-DENIS

AGER Est

1 rue Eugène Varlin  
94500 CHAMPIGNY-  
SUR-MARNE

AGER Sud

Route des Lisses  
91100 VILLABÉ

AGER Ouest

2 bis avenue  
Clément Ader  
78000 VERSAILLES

### Unités départementales (UD)

PARIS (UD 75)

5, rue Leblanc  
75015 PARIS  
Tél : 01 82 52 51 51

HAUTS-DE-SEINE (UD 92)

167/177, avenue Joliot-Curie  
BP 102  
92013 NANTERRE Cedex  
Tél : 01 40 97 29 06

SEINE-SAINT-DENIS (UD 93)

7, esplanade Jean Moulin  
93003 BOBIGNY Cedex  
Tél : 01 41 60 67 00

VAL-DE-MARNE (UD 94)

12/14, rue des Archives  
94011 CRÉTEIL Cedex  
Tél : 01 49 80 21 00

SEINE-ET-MARNE (UD 77)

14, rue de l'Aluminium  
77547 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex  
Tél : 01 64 10 53 53

YVELINES (UD 78)

35, rue de Noailles  
Bâtiment B1  
78000 VERSAILLES  
Tél : 01 71 28 48 51

ESSONNE (UD 91)

Cité administrative d'Evry  
Boulevard de France  
91010 EVRY-COURCOURONNES  
Tél : 01 60 76 34 11

VAL-D'OISE (UD 95)

Préfecture du Val-d'Oise  
5, avenue Bernard Hirsch  
CS 20105  
95010 CERGY-PONTOISE Cedex  
Tél : 01 71 28 48 02

21-23 rue Miollis - 75015 PARIS • Téléphone : 01 40 61 80 80

Internet | [www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/)